



Leaders



كرسي الألكسو
للتحكيم التجاري الدولي



Conférence internationale

Université Tunis Elmanar

Faculté de Droit et des Sciences politiques de Tunis

Chaire ALECSO pour l'arbitrage commercial international

Organisent

Les journées CAACI Arbitrage et actualités juridiques (Edition 2)

&

12 ème journées méditerranéennes

Arbitrage, Médiation. Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et devoir de vigilance

14-15 et 16 mai 2025

Au siège de l'ALECSO/Tunis.

Sous la direction scientifique des professeurs

Najet BRAHMI & Filali OSMAN

Arbitrage, Médiation, Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et devoir de vigilance

Argumentaire

Le **devoir de vigilance**, imposé aux grandes entreprises internationales, les oblige à prévenir les risques d'atteinte aux droits humains, à la santé, à la sécurité des personnes et à l'environnement dans toutes leurs activités, y compris celles de leurs filiales et fournisseurs. Cette obligation s'inscrit dans le cadre de la **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)**, visant à intégrer des préoccupations sociales, environnementales et éthiques au cœur des stratégies des entreprises.

Dans ce contexte, l'émergence de réglementations, comme la **directive européenne du 13 juin 2024**, généralise l'obligation de **due diligence** pour toutes les entreprises opérant en Europe. Cette réglementation oblige les entreprises à définir une politique de vigilance, qui doit être intégrée dans un **code de conduite** et mise en œuvre à travers des **clauses contractuelles types**, afin de prévenir les risques dans toute la chaîne de valeur.

Face à ces enjeux, les **modes alternatifs de règlement des différends (MARD)**, en particulier **l'arbitrage** et la **médiation**, deviennent des outils essentiels pour gérer les conflits complexes liés à la RSE et au devoir de vigilance. Ces mécanismes sont particulièrement adaptés aux litiges transnationaux, souvent impliquant des acteurs multiples, tels que les entreprises, les ONG, ou les communautés locales. L'arbitrage permet de traiter les enjeux de manière rapide et spécifique, en intégrant des aspects techniques, comme l'évaluation des dommages environnementaux, tout en préservant les relations commerciales.

La **médiation**, quant à elle, offre une approche plus collaborative et inclusive, permettant de prendre en compte les intérêts des parties prenantes, y compris des acteurs de la société civile via des procédures comme **l'amicus curiae**. Elle permet ainsi de résoudre les différends de manière moins conflictuelle et plus respectueuse des enjeux sociaux et environnementaux.

Les **clauses contractuelles** jouent un rôle clé en intégrant le devoir de vigilance dans les relations commerciales, en définissant des procédures de règlement des différends adaptées, y compris par recours à l'arbitrage ou à la médiation. Ces mécanismes sont renforcés par la réglementation européenne qui encourage les entreprises à adopter des lignes directrices sur ces clauses contractuelles types.

En conclusion, le programme de formation mettra en lumière l'importance de l'arbitrage et de la médiation pour garantir le respect des engagements RSE et du devoir de vigilance. Ces outils permettent aux entreprises de résoudre les conflits efficacement tout en répondant aux exigences légales, en préservant les droits humains et l'environnement tout au long de leur chaîne de valeur. Ces approches adaptées sont essentielles dans un environnement juridique en évolution rapide, en particulier au niveau européen.

Programme de Formation :

Arbitrage, Médiation. Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et devoir de vigilance

Cette formation de trois jours est conçue pour fournir aux participants une compréhension approfondie des Mécanismes Alternatifs de Résolution des Différends (MARD), avec un accent particulier sur l'arbitrage et la médiation. Elle intègre les enjeux de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et de vigilance dans le cadre de la gestion des conflits. Le programme couvre à la fois les aspects théoriques et pratiques de ces mécanismes, permettant aux participants de se familiariser avec les étapes clés de la procédure et d'appliquer les concepts à travers des simulations.

Jour 1 : Fondements et Mise en Place de la Procédure

Demi-journée 1 : Introduction aux MARD et enjeux de RSE, vigilance et développement

- Introduction aux Mécanismes Alternatifs de Résolution des Différends (MARD) : définition, principes et avantages.
- Présentation des enjeux liés à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans la gestion des conflits.
- Sensibilisation à la vigilance et au développement durable dans le cadre des conflits commerciaux et des contrats internationaux.
- Comment intégrer la RSE dans les stratégies de résolution des conflits.

Demi-journée 2 : Lancement de l'Arbitrage ou de la Médiation en Intégrant les Enjeux Sociétaux

- Étapes initiales pour initier un arbitrage ou une médiation.
 - L'impact des enjeux sociétaux, tels que la durabilité, l'éthique et les droits de l'homme, sur la mise en place de la procédure.
 - Identification des parties prenantes et de leur rôle dans le processus de résolution.
 - Stratégies pour assurer la conformité et l'intégration des principes RSE dès le début de la procédure.
-

Jour 2 : Déroulement de la Procédure et Production des Preuves

Demi-journée 3 : Organisation de la Procédure en Intégrant les Impératifs de Vigilance et de Développement

- Structuration de la procédure d'arbitrage ou de médiation : calendrier, choix des arbitres/médiateurs, et méthodologie.

- Prise en compte des impératifs de vigilance dans la gestion de la procédure (respect des normes éthiques, environnementales et sociales).
- Planification de la procédure en fonction des enjeux de développement durable et des attentes des parties prenantes.

Demi-journée 4 : Phase Écrite et Orale de l'Arbitrage ou de la Médiation

- La préparation des écrits (demandes, réponses, mémoires) dans le cadre de l'arbitrage et de la médiation.
- Techniques de présentation orale devant le tribunal ou le médiateur.
- Rôle des preuves dans le processus de résolution des différends et la manière de les collecter et de les présenter de manière éthique et conforme aux standards de la RSE.
- Interaction avec les parties adverses et gestion des communications pendant la procédure.

Jour 3 : Délibération, Exécution de la Sentence et Mise en Pratique

Demi-journée 5 : Délibération et Exécution Internationale de la Sentence

- Processus de délibération dans le cadre de l'arbitrage ou de la médiation : analyse des arguments, rédaction de la sentence ou de l'accord.
- Les enjeux d'exécution internationale des sentences arbitrales : reconnaissance et application des décisions dans différentes juridictions.
- Examen des défis liés à l'application des décisions en tenant compte des normes RSE et des impératifs éthiques.

Demi-journée 6 : Exercices Pratiques en Groupe (Simulation d'un Arbitrage et d'une Médiation)

- Simulation d'un arbitrage et d'une médiation en petits groupes, permettant aux participants de mettre en pratique les connaissances acquises.
- Jeux de rôle où les participants jouent différents rôles (arbitre, médiateur, parties prenantes), pour comprendre les dynamiques du processus.
- Feedback et discussion sur les stratégies adoptées pour résoudre les différends dans un cadre respectueux des principes de RSE.

Objectifs de la Formation

- **Maîtriser les Mécanismes Alternatifs de Résolution des Différends (MARD) :** compréhension des principes fondamentaux de l'arbitrage et de la médiation.
- **Intégrer la RSE dans la résolution des conflits :** apprendre à prendre en compte les enjeux sociaux, environnementaux et éthiques dans les procédures de résolution des différends.
- **Appliquer les concepts à travers des simulations :** mettre en pratique les compétences acquises pour simuler des arbitrages et des médiations, renforçant ainsi la compréhension et l'efficacité des participants.

Cette formation permettra aux participants de mieux gérer les conflits internes et internationaux, tout en respectant les normes légales, éthiques et sociétales, et de renforcer leurs compétences dans les MARD, en vue de promouvoir des pratiques responsables dans la résolution des différends.

Synthèse et objectifs du programme

- ✓ **Une approche intégrée de l'arbitrage et de la médiation**, prenant en compte **les enjeux du devoir de vigilance, du droit au développement et du respect des droits fondamentaux**.
- ✓ **Une formation pragmatique** avec des études de cas et des exercices pratiques favorisant **la mise en application immédiate des concepts étudiés**.
- ✓ **Un éclairage international** sur l'application et l'exécution des sentences arbitrales en lien avec **les obligations RSE et le respect des droits humains**.

Objectifs Pédagogiques du Cas Pratique :

Cas Pratique : Arbitrage et Médiation autour de la Construction d'une Usine de Dessalement d'Eau de Mer à Djerba (Tunisie)

- ✓ **Intégrer les notions de responsabilité sociétale et de devoir de vigilance dans l'arbitrage international**.
 - ✓ **Comprendre les interactions entre arbitrage commercial, droit international de l'environnement et droit au développement**.
 - ✓ **Analyser le rôle des institutions financières internationales dans le respect des engagements environnementaux et sociaux**.
 - ✓ **Appliquer une approche pluridisciplinaire (juridique, technique et économique) pour résoudre un contentieux complexe**.
-

Ce cas est destiné à mettre en lumière le fait que l'arbitrage et/la médiation peut devenir un mode alternatif de règlement des différends pour garantir que les projets financés par des institutions internationales respectent leurs engagements en matière de développement durable.

Public Cible :

Cette formation est destinée aux professionnels qui jouent un rôle clé dans la gestion des conflits, dans la négociation, ou dans la résolution des différends, que ce soit au sein de structures publiques ou privées. Plus spécifiquement, elle s'adresse **aux juristes** :

- Avocats spécialisés en droit commercial, droit international ou droit de l'énergie.
- **Cadres juridiques d'Entreprise** : Responsables des services juridiques, gestionnaires de contrats et autres cadres responsables des relations contractuelles au sein des entreprises.

- **Avocats** : Pratiquant l'arbitrage, la médiation ou le conseil dans le domaine des conflits commerciaux ou internationaux.
- **Magistrats** : Ayant un intérêt pour les MARD et les pratiques alternatives de résolution des conflits dans des contextes commerciaux.
- **Conseils de Partie à un Arbitrage** : Consultants et conseillers dans des procédures arbitrales, visant à comprendre les dynamiques de ces mécanismes.
- **Compliance Officers** : Chargés de veiller au respect des normes et réglementations au sein des entreprises, y compris les principes de conformité éthique dans les procédures de résolution de conflits.
- **Médiateurs** : Professionnels intervenant dans des situations de médiation, désirant approfondir leurs compétences en matière de médiation dans un contexte juridique complexe.
- **Notaires** : Ayant un intérêt pour l'arbitrage et les modes alternatifs de règlement des conflits.

Certification : À l'issue de cette formation, une **attestation de participation** sera délivrée aux participants. Cette attestation certifiera la maîtrise des concepts clés de l'arbitrage, de la médiation et de la gestion des conflits dans un cadre juridique, en tenant compte des enjeux de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et de conformité.

Lieu :

La formation se déroule au siège de l'organisation arabe de l'éducation, de la culture et des sciences (ALECSO), Avenue Mohamed Ali Akid, 1003.Tunis.

Droits d'inscription :

300 Dollars pour les étudiants (l'équivalent de **1000 dinars** pour les tunisiens).

500 Dollars pour les participants autres qu'étudiants. (L'équivalent de **1500 dinars** pour les tunisiens)

Modalités d'inscription :

[Voir fiche d'inscription](#)